

C A N A D A

---

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

---

PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

DOSSIER **R-3840-2013, Phase 2**

Demande de Gazifère Inc. relative à l'ajout d'une exclusion (facteur Y) à la formule de mécanisme incitatif, à la fixation d'un taux de rendement sur l'avoir de l'actionnaire pour l'année témoin 2014, à la fermeture réglementaire des livres pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2012, à l'approbation du plan d'approvisionnement pour l'exercice 2014 et à la modification des tarifs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014

MÉMOIRE DU GRAME

**Préparé par**

Nicole Moreau  
Analyste environnement et énergie  
*EnviroConstats enrg*

Pour le GRAME

En collaboration avec

Valentin Poch  
Analyste interne pour le GRAME

DÉPOSÉ À LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Le 7 juin 2013



## MANDAT

Pour le présent dossier, le GRAME a retenu les services de son analyste interne, Mme Valentina Poch, détentrice d'un baccalauréat en sciences et d'une maîtrise en ATDR, et de sa consultante externe madame Nicole Moreau, analyste en énergie et environnement. Madame Moreau possède une formation de premier cycle en administration et comptabilité de l'école des Hautes études commerciales de l'Université de Montréal, de même qu'une maîtrise en sciences de l'Environnement de l'UQAM. Ces analystes ont participé à la rédaction de mémoires du GRAME aux dossiers précédents de Gazifère portant sur les enjeux abordés dans les présentes observations.

## Table des matières

MANDAT .....	3
RÉSUMÉ .....	5
I RÉSULTATS RÉELS EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE .....	6
1.1 Évaluation de l'atteinte de la cible en efficacité énergétique – horizon 2015 .....	6
1.2 Les résultats réels de l'exercice pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2012 : étude des écarts avec le prévisionnel .....	9
2. Analyse des causes de gaz naturel perdu.....	13
CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS .....	18

## RÉSUMÉ

Le présent rapport énonce les observations finales du GRAME au présent dossier sur certaines de ses préoccupations énoncées dans sa demande d'intervention. Parmi les conclusions, on retrouve le constat que Gazifère n'atteindra pas sa cible en efficacité énergétique selon la Stratégie énergétique du Québec 2006-2015.

## I RÉSULTATS RÉELS EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Tel que mentionné dans sa demande d'intervention, le GRAME présente une analyse de certains enjeux énoncés au paragraphe 8 de la décision D-2013-064, soit notamment l'étude des *résultats réels de l'exercice pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2012* en termes d'économies d'énergie et ce, en comparaison aux prévisions initiales du PGEÉ.

Tout d'abord, de l'avis du GRAME, il est opportun de mettre en perspective l'évolution des résultats réels de l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2012 du PGEÉ et de présenter, en continuité avec ses propos tenus aux dossiers R-3621-2006, R-3665-2008, R-3692-2009, R-3724-2010, R-3758-2011 et R-3793-2012, un bilan de la proportion de la cible de la Stratégie énergétique 2006-2015 que prévoit atteindre Gazifère à l'horizon 2015 à titre de distributeur de gaz naturel.

### 1.1 Évaluation de l'atteinte de la cible en efficacité énergétique – horizon 2015

Rappelons brièvement la cible de Gazifère déterminée par la Stratégie énergétique du Québec 2006-2015

*Le gouvernement demande à Gaz Métro et à Gazifère d'accroître de 96,9 millions de mètres cubes (Mmc) (note de bas de page numéro 7) à 350 Mmc – soit de 90 000 tep à 310 000 tep – la cible d'économies d'énergie visée et de prolonger de 2008 à 2015 leur plan d'efficacité énergétique. L'augmentation de la cible représente des économies annuelles d'environ 100 millions de dollars pour les consommateurs, au prix actuel du gaz naturel.*

*Note 7 de bas de page : Ce total comprend la cible définie dans le Plan global en efficacité énergétique de Gaz Métro (79,7 millions de mètres cubes), les économies d'énergie financées par le Fonds en efficacité énergétique de Gaz Métro (16,1 millions de mètres cubes) et la cible déterminée par Gazifère (1,1 million de mètres cubes). (notre surligné)*

Référence : Stratégie énergétique du Québec 2006-2015, page 44

Au dossier R-3665-2008, le GRAME présentait une analyse de la cible annuelle à atteindre par Gazifère. Le GRAME déterminait que Gazifère doit économiser 950 000 m<sup>3</sup> sur une base annuelle pour atteindre sa cible de la Stratégie énergétique du Québec<sup>1</sup>. De plus, le GRAME identifiait cette cible globale de la Stratégie énergétique à 9,45 Mm<sup>3</sup> sur 10 ans<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> R-3665-2008 (Phase II), Preuve du GRAME, page 29

<sup>2</sup> Preuve GRAME R-3665-2008 (Phase II), page 29 : Ce qui revenait à dire que Gazifère a distribué au Québec, en 2005, environ 2,7% des volumes de gaz en mc comparativement à 97.29 % pour la SCGM. Donc, en évaluant la part exigible par la Stratégie énergétique du Québec de 350 Mmc sur l'horizon de

Tel qu'annoncé dans sa demande d'intervention, en continuité avec les dossiers R-3621-2006, R-3665-2008, R-3692-2009, R-3724-2010, R-3758-2011 et R-3793-2012, le GRAME demandait à Gazifère de confirmer, sous forme de tableau, l'état d'avancement de ses résultats globaux en m<sup>3</sup> économisés depuis 2006 en lien avec la cible de la Stratégie énergétique 2006-2015. Donc, de présenter un bilan de ses résultats réels entre 2006 et 2012 en y ajoutant ses prévisions d'économies d'énergie jusqu'en 2015, ce que nous propose Gazifère dans sa réponse au GRAME :

**Réponse 1.1 :**

**Tableau 1 : État d'avancement des économies d'énergie réalisées entre 2006 et 2012 avec prévisionnel jusqu'en 2015 (en m<sup>3</sup>)**

2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
528 120	1 100 379	773 689	512 852	567 139	431 092	150 554	243 652	243 652	243 652

**Les économies identifiées entre les années 2006 et 2011 correspondent aux données de fermeture des livres approuvées par la Régie. Les économies de l'année 2012 sont quant à elles sujettes à l'approbation de la Régie dans le cadre du présent dossier. Quant aux économies estimées pour les années 2013 à 2015, elles correspondent au budget volumétrique approuvé par la Régie dans la décision D-2012-172.**

**Gazifère estime qu'elle fournit tous les efforts requis pour atteindre l'objectif commun de 350 millions de m<sup>3</sup> et demeure persuadée que l'atteinte de cette cible est une priorité pour l'ensemble des intervenants évoluant dans le secteur de l'efficacité énergétique.**

Référence : R-3840-2013, Phase 2 Réponse de Gazifère Inc. à la demande de renseignements du GRAME, GI-22 Document 1, Réponse 1.1, page 2

Au dossier R-3793-2012, on remarque que Gazifère proposait un état d'avancement des économies d'énergie réalisées entre 2006 et 2012 avec données prévisionnelles jusqu'en 2015 plus favorables pour les années 2012 à 2015. On constate aussi une grande différence entre les données prévisionnelles pour 2012 et les résultats réels identifiés pour la fermeture des livres de Gazifère de 2012. Plus précisément, on remarque que Gazifère prévoyait 404 506 m<sup>3</sup> économisés<sup>3</sup> et que ces résultats réels ne sont que de 150 554 m<sup>3</sup>, soit moins de 50% des prévisions initiales fournies au dossier R-3793-2012. Mais plus encore, Gazifère ne prévoit pas rétablir la situation pour les années 2013 à 2015, en annonçant dès à présent des prévisions inférieures de 40 % à ses prévisions antérieures,

---

2015, Gazifère devrait rencontrer des économies de l'ordre de 9,45 Mmc sur dix ans et de 0,945 Mmc par an.

<sup>3</sup> R-3793-2012, Phase I, GI-13 Document 1, réponse 1.1, p. 2

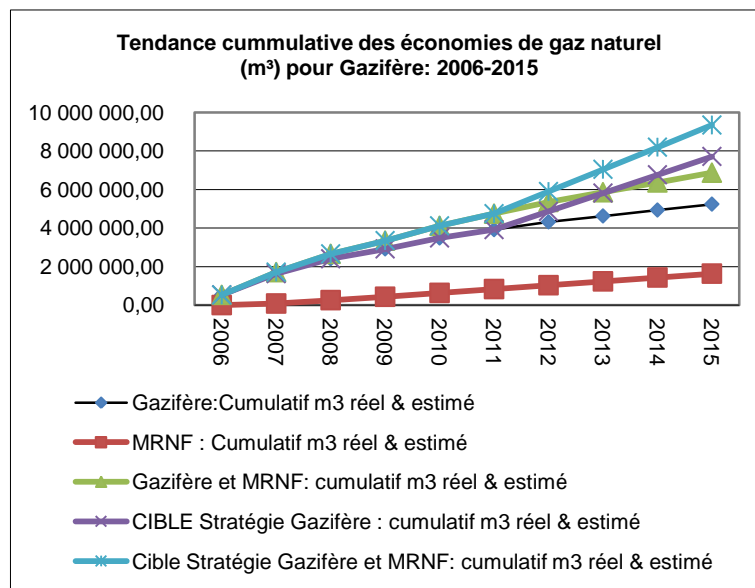
tout en affirmant<sup>4</sup> faire tous les efforts nécessaires pour l'atteinte de la cible de la Stratégie énergétique du Québec.

**Tableau 1 : État d'avancement des économies d'énergie réalisées entre 2006 et 2012 avec données prévisionnelles jusqu'en 2015 (en m<sup>3</sup>)**

2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
528 120	1 100 379	773 689	512 852	567 139	431 092	404 506	404 506	404 506	404 506

Référence : R-3793-2012, Phase I, GI-13 Document 1, réponse 1.1, p. 2

Ainsi, par comparaison entre les prévisions de Gazifère et les résultats réels présentés au dossier précédent (R-3793-2012) des années 2012 à 2015, Gazifère prévoit maintenant pouvoir réaliser 4,79 Mm<sup>3</sup> d'économies d'énergie, au lieu de 5,53 Mm<sup>3</sup>, ce qui constitue une réduction réelle et significative. De plus, au dossier précédent, il était clair que Gazifère était loin de réaliser sa part d'unités économisées de la cible de la Stratégie énergétique qui s'élève à 9,45 Mm<sup>3</sup> sur 10 ans<sup>5</sup>, même en combinant une estimation croissante des économies d'énergie pouvant être réalisées par le bureau d'efficacité énergétique du Ministère des ressources naturelles et de la faune pour la clientèle de Gazifère, comme le démontrait la figure présentée par le GRAME au dossier R-3793-2012.



Référence : R-3793-2012, phase 2, Preuve du GRAME, page 6

<sup>4</sup> R-3840-2013, Phase 2 Réponse de Gazifère Inc. à la demande de renseignements du GRAME, GI-22 Document 1, Réponse 1.1, page 2

<sup>5</sup> Preuve GRAME R-3665-2008 (Phase II), page 29 : Ce qui revenait à dire que Gazifère a distribué au Québec, en 2005, environ 2,7% des volumes de gaz en mc comparativement à 97,29 % pour la SCGM. Donc, en évaluant la part exigible par la Stratégie énergétique du Québec de 350 Mmc sur l'horizon de 2015, Gazifère devrait rencontrer des économies de l'ordre de 9,45 Mmc sur dix ans et de 0,945 Mmc par an.



Conséquemment, le GRAME recommande à la Régie de sommer Gazifère d'agir pour modifier la tendance observée des résultats de son PGEÉ.

Outre les commentaires du GRAME dans la prochaine section sur les programmes démontrant des écarts volumétriques significatifs, compte tenu des résultats globaux en unités de gaz naturel économisé, le GRAME émettra des propositions d'améliorations et des observations plus précises sur les programmes de Gazifère en phase 3 du présent dossier (R-3840-2013).

## **1.2 Les résultats réels de l'exercice pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2012 : étude des écarts avec le prévisionnel**

Le GRAME présente un commentaire sur les écarts volumétriques prévisionnels du PGEÉ de Gazifère et ce, en continuité avec les dossiers de fermeture précédents et dans le but de cerner les raisons des écarts entre les données prévisionnelles approuvées et les résultats réels obtenus dans les programmes du PGEÉ en 2012, tel qu'il appert notamment de la pièce B-0050. Le GRAME a pris en considération et ce, en parallèle avec l'analyse des écarts présentée par Gazifère à la pièce B-0047, les données fournies par Gazifère dans les pièces suivantes :

- B-0047, Fermeture des livres 2012, Rapport annuel, Plan global en efficacité énergétique 2012;
- B-0048, Fermeture des livres, Résultats des programmes du PGEÉ 2012-participants nets d'opportunistes, année de référence : 2012;
- B-0049, Fermeture des livres, Résultats des programmes du PGEÉ 2012-participants nets d'opportunistes, scénario excluant les programmes appui aux initiatives - optimisation énergétique des bâtiments et étude de faisabilité, année de référence : 2012;

Gazifère fait le constat au 31 décembre 2012 de l'atteinte de 37 % de son objectif d'économies d'énergie, malgré un taux de participation de 89 % et l'utilisation de 76 % du budget autorisé.<sup>6</sup> Gazifère attribue ces résultats aux résultats décevants des programmes *Appui aux initiatives – Optimisation énergétique des bâtiments* et *Étude de faisabilité*, dont l'apport en unités économisées prévu était de 228,216 m<sup>3</sup>.<sup>7</sup>

### ***Le marché sociocommunautaire et ses programmes***

Outre ces constats et résultats décevants, le GRAME remarque également que dans le marché sociocommunautaire, aucune amélioration n'a été mise en place depuis le dossier R-3793-2012, dans lequel le GRAME avait proposé des actions précises. Ce n'est pas le premier dossier dans lequel le GRAME énonce des actions précises pour faire émerger ce marché et que Gazifère n'obtient aucun résultat et ne semble pas mettre en place les actions nécessaires pour assurer la réussite de ses programmes dans ce marché.

---

<sup>6</sup> B-0047, fermeture des livres 2012, rapport annuel, plan global en efficacité énergétique 2012, page 3

<sup>7</sup> B-0047, fermeture des livres 2012, rapport annuel, plan global en efficacité énergétique 2012, page 3

***Récupérateur de chaleur des eaux de douche et Aide financière à la rénovation —  
Coopératives d'habitations et organismes à vocation sociocommunautaire et  
Thermostats programmables (volet communautaire)***

En 2012, le secteur sociocommunautaire n'a attiré aucun participant. Par conséquent, aucune économie d'énergie ou aide financière n'a été comptabilisée pour les programmes *Récupérateur de chaleur des eaux de douche – Coopératives d'habitations et organismes à vocation sociocommunautaire*, *Aide financière à la rénovation - Coopératives d'habitations et organismes à vocation sociocommunautaire* et *Thermostats programmables (volet communautaire)*. Depuis quelques années, Gazifère reconnaît que la clientèle sociocommunautaire représente un défi. D'ailleurs à la pièce GI-19, document 4, page 4 du dossier 3793-2012, Gazifère proposait une stratégie de communication destinée spécifiquement à cette clientèle. Selon la preuve de Gazifère cette stratégie mènera le distributeur à proposer des recommandations éclairées dès le PGEÉ 2014.<sup>8</sup>

Le GRAME note toutefois que Gazifère s'engage à proposer des recommandations au PGEÉ 2014. Le GRAME complètera ces commentaires sur cet aspect suite au dépôt de la phase 3 du présent dossier et ce, en lien avec ses recommandations précédentes, soit qu'un modèle de livraison des programmes dans ce marché existe, qu'il est efficient et qu'il rencontre un succès probant depuis plusieurs années, soit le programme des coopératives efficaces, dont Gaz Métro et Hydro-Québec Distribution participent afin d'en assurer le succès. Le GRAME recommande à Gazifère de se pencher sérieusement sur ce modèle d'intervention puisqu'il est plus avantageux, efficient et rapide de profiter de l'expérience d'un modèle efficient que d'en bâtir un nouveau. Gazifère a plutôt fait la démonstration que le développement du marché communautaire stagne à être mis en place, via un modèle de livraison des programmes dans ce marché depuis déjà quelques années. Le GRAME note que Gazifère indique une fois de plus qu'il compte rencontrer des acteurs du milieu pour évaluer les opportunités promotionnelles. Le GRAME tient à souligner que Gazifère énonce ces propositions depuis quelques années et que rien de concret n'a été mis en place à ce jour.

*Pour l'instant, Gazifère a réuni, à l'aide de Nature-Action Québec (organisme livreur du programme Éconologis en Outaouais), une liste de personnes pour la plupart oeuvrant dans le milieu communautaire qu'elle souhaiterait rencontrer. Au cours de ces rencontres, Gazifère recueillera les commentaires de ces personnes sur les programmes et évaluera les opportunités promotionnelles. Au cours du printemps, Gazifère entend aussi rencontrer des représentants de la Fédération des coopératives d'habitation intermunicipale du Montréal métropolitain (FECHIMM) et de la Confédération québécoise des coopératives*

---

<sup>8</sup> B-0047, fermeture des livres 2012, rapport annuel, plan global en efficacité énergétique 2012, page 6.

*d'habitation (CQCH). Référence : B-0047, fermeture des livres 2012, rapport annuel, plan global en efficacité énergétique 2012, page 7*

### ***Chaudière à efficacité intermédiaire et Chaudière à condensation***

Le GRAME note avec satisfaction que pour le cas des programmes *Chaudière à efficacité intermédiaire et Chaudière à condensation*, la clientèle de Gazifère choisit des équipements plus performants<sup>9</sup>, ce qui justifie la différence volumétrique entre ces deux programmes et tend à démontrer que Gazifère et ses agents livreurs encouragent des choix plus judicieux entre ces deux programmes.

### ***Chaudière à efficacité intermédiaire et Chaudière à condensation***

Quant aux programmes *Chaudière à efficacité intermédiaire et Chaudière à condensation*, il semble qu'au contraire, la clientèle de Gazifère choisit des équipements moins performants, ce qui justifie la différence volumétrique entre ces deux programmes.

*Au cours de l'année 2012, 4 clients, soit 44 % des clients prévus, se sont prévalus de l'aide financière offerte dans le cadre du programme Chaudière à efficacité intermédiaire et 8 clients, soit 133 % des clients prévus, se sont prévalus de l'aide financière offerte dans le cadre du programme Chaudière à condensation.*

*Conséquemment, Gazifère récolte 25% des économies d'énergie prévues dans le cadre du programme Chaudière à efficacité intermédiaire et 247% dans le cadre du programme Chaudière à condensation.*

*Considérant que l'aide financière pour ce programme varie selon le nombre de BTU de l'appareil installé, 51 % du budget total prévu a été dépensé pour le programme Chaudière à efficacité intermédiaire comparativement à 191% pour le programme Chaudière à condensation.*

*En combinant les résultats obtenus dans le cadre de ces deux programmes l'on obtient un taux de participation de 80 % (12 participants sur un total de 15) et des économies d'énergie de 26 974 m<sup>3</sup>, soit près de 54 % des économies totales prévues. Tout comme pour les programmes d'aide financière destinés au remplacement d'un chauffe-eau, Gazifère tend à croire que les clients ont préféré opter pour des modèles de chaudières plus performants et ainsi bénéficier d'une aide financière plus substantielle. Il s'agit d'une décision judicieuse lorsque l'on considère que la durée de vie de l'appareil est estimée entre 18 et 25 ans.*

Référence : B-0047, fermeture des livres 2012, rapport annuel, plan global en efficacité énergétique 2012, page 8

La remarque de Gazifère concernant le choix de sa clientèle entre les deux programmes semble erronée, puisque selon la pièce GI-48, non seulement sa clientèle choisit le programme Chaudière à condensation qui génère 2254 m<sup>3</sup> d'économies d'énergie, au lieu

---

<sup>9</sup> B-0047, fermeture des livres 2012, rapport annuel, plan global en efficacité énergétique 2012, page 7

de 4077 m<sup>3</sup> au réel pour les chaudières à efficacité intermédiaire, mais lorsque ces clients choisissent ces dernières, ils choisissent des chaudières générant moins d'énergie par unité, puisqu'au plan prévisionnel le choix de ces clients apportait des économies moyennes de 7261 m<sup>3</sup> par équipement. Le seul point positif est que les clients qui ont opté pour les chaudières à condensation ont choisi des appareils plus performants à ce qui avait été prévu initialement par Gazifère.

Par contre, le fait que plus de clients aient opté pour les chaudières à condensation ne semble pas être un choix judicieux entre les deux programmes. Il serait opportun que Gazifère s'assure avec ses fournisseurs et agents livreurs que les deux programmes soient offerts et bien expliqués aux clients, ou que Gazifère réalise ce travail d'information lors de l'adhésion d'un client à ces programmes.

	Taux opp.	Écon. Unitaires	Taux opp.	Écon. Unitaires
	Plan	Plan (m <sup>3</sup> )	Réel	Réel (m <sup>3</sup> )
	1	2	3	4
<b>SECTEUR COMMERCIAL ET INSTITUTIONNEL (C&amp;I)</b>				
Chauffe-eau efficace (grand réservoir)	0	187	0	187
Chauffe-eau efficace (petit réservoir)	0	120	0	120
Sous-total				
Appui aux initiatives - Optimisation énergétique des bâtiments	27	15126	27	15126
<b>Chaudière à efficacité intermédiaire</b>	<b>33</b>	<b>7261</b>	<b>33</b>	<b>4077</b>
Chauffe-eau à efficacité intermédiaire	34	614	34	614
<b>Chaudière à condensation</b>	<b>11</b>	<b>1216</b>	<b>11</b>	<b>2254</b>

Référence : B-0048, Fermeture des livres, Résultats des programmes du PGEÉ 2012-participants nets d'opportunistes, année de référence : 2012

### *Unité de chauffage infrarouge*

Pour terminer sur les écarts volumétriques des programmes, le GRAME note avec satisfaction les efforts réalisés par Gazifère et ceux prévus dans l'avenir pour la mise en place du programme de chauffage infrarouge, de même que l'atteinte de 700% des objectifs initiaux qui en découlent.<sup>10</sup>

En 2012, 49 participants ont été comptabilisés dans le cadre de ce programme. Un résultat qui aura propulsé le taux de participation, les économies d'énergie et le budget à 700 % des objectifs initiaux.

Référence : B-0047, fermeture des livres 2012, rapport annuel, plan global en efficacité énergétique 2012, page 8

<sup>10</sup> B-0047, fermeture des livres 2012, rapport annuel, plan global en efficacité énergétique 2012, page 8

## 2. Analyse des causes de gaz naturel perdu

Tel qu'indiqué dans sa demande d'intervention, le GRAME est d'avis que les détails fournis par Gazifère concernant *l'analyse des causes de gaz naturel perdu* doivent être suffisamment précis afin que l'information puisse permettre l'identification des volumes de gaz perdu en fonction des différentes causes, telles que les fuites, les bris d'équipements de même que les bris causés par un tiers. Une connaissance des causes permettrait d'établir une courbe de croissance ou de décroissance de la quantité de gaz naturel perdu notamment dans l'environnement et résultant d'enjeux différenciés, tel que la pérennité du réseau, des équipements et des conduites ou le nombre de bris par un tiers.

Dans sa preuve, Gazifère mentionne ne pas être pas en mesure de quantifier les impacts de ces différentes causes sur le gaz perdu 2012<sup>11</sup>.

*Tel que spécifié dans le cadre du dossier de la fermeture des livres 2011, requête 3793-2012, il existe toujours, en plus de l'impact dû à l'estimation du gaz perdu, d'autres facteurs qui peuvent influencer le pourcentage de gaz naturel perdu établi en fin d'année. Ces facteurs sont les suivants:*

- *la quantité de gaz naturel utilisée pour purger et remplir les nouvelles conduites principales et les nouveaux branchements installés au courant de l'année;*
- *le vol de gaz naturel;*
- *les fuites causées par des dommages, lors d'entretien ou autres; et*
- *la précision des compteurs.*

*Veillez noter que Gazifère n'est pas en mesure de quantifier les impacts de ces différentes causes sur le gaz perdu 2012.*

Référence : R-3840-2013, B-0029, page 2

Cependant Gazifère indique qu'elle répond à plus de 90 % des appels d'urgence résultant entre autres de dommages effectués par des tiers au réseau de distribution dans un délai de 35 minutes ou moins et, qu'en 2012, il y a une réduction du nombre de dommages par rapport à 2011.<sup>12</sup>

*Gazifère répond à plus de 90% des appels d'urgence, appels résultant entre autres de dommages effectués par des tiers au réseau de distribution, dans un délai de trente-cinq minutes ou moins minimisant les risques ainsi que les pertes de gaz naturel causées par les fuites. De plus, depuis 2012 Gazifère met davantage l'accent sur l'élaboration et l'implantation de mesures préventives afin de réduire les dommages causés par les tiers. En effet, on constate en 2012 une réduction du nombre de dommages par rapport à 2011.*

Référence : R-3840-2013, B-0029, page 3

---

<sup>11</sup> R-3840-2013, B-0029, page 2

<sup>12</sup> R-3840-2013, B-0029, page 3

Bien que Gazifère nous indique<sup>13</sup> ne pas être en mesure de quantifier les impacts des différentes causes, dont notamment celles résultant des purges de conduites et des fuites causées par des dommages et ce, sur le gaz perdu de 2012, Gazifère a été en mesure de répondre assez précisément aux demandes du GRAME en fournissant notamment un tableau identifiant le nombre de bris par des tiers et le nombre de bris d'équipements pour cause de défectuosité ou bris matériel qui n'est pas dû à un tiers pour les cinq dernières années. Bien que le nombre d'évènements ne nous indique pas le temps de réponse, ni le volume perdu de gaz naturel, c'est un bon indicateur de la croissance ou la décroissance de ces événements qui ont un impact direct sur le volume de gaz perdu. L'objectif étant d'assurer un suivi dans le temps et de s'assurer qu'il n'y a pas de croissance dans le nombre de bris et si oui, fixer des actions pour les réduire afin de réduire le volume de gaz perdu dans l'environnement.

**Réponse 2.1 :**

Année	Nombre de fuite	
	Bris par les tiers	Bris d'équipements ou bris matériel
2008	90	766
2009	89	612
2010	90	455
2011	105	479
2012	57	402

Référence : R-3840-2013, Phase 2 Réponse de Gazifère Inc. à la demande de renseignements du GRAME, GI-22 Document 1, Réponse 2.1, page 3

De plus, Gazifère nous confirme qu'elle est en mesure d'identifier, dans le cas des bris par les tiers, la quantité de gaz naturel perdu.

**Réponse 2.2**

*Oui, Gazifère peut fournir la quantité de gaz naturel perdu dans les cas de bris par les tiers.*

Référence : R-3840-2013, Phase 2 Réponse de Gazifère Inc. à la demande de renseignements du GRAME, GI-22 Document 1, Réponse 2.2, page 3

<sup>13</sup> R-3840-2013, B-0029, page 2

De plus, Gazifère présente dans sa preuve le taux de gaz perdu pour les 5 dernières années<sup>14</sup> et complète, en réponse à une demande du GRAME, le tableau indiquant le pourcentage de volume de gaz perdu des années 2008 à 2012, en indiquant le pourcentage de gaz perdu résultant de bris par un tiers, de même que le volume de gaz naturel perdu.

Année	Gaz perdu au 31 décembre (% des achats)	Volume de gaz naturel perdu résultant de bris par les tiers (1000 m <sup>3</sup> )	% de gaz naturel perdu résultant de bris par les tiers
2008	0.89%	22.0	0.01%
2009	1.13%	29.1	0.02%
2010	0.29%	20.6	0.01%
2011	1.33%	18.0	0.01%
2012	1.61%	16.5	0.01%

Référence : R-3840-2013, Phase 2 Réponse de Gazifère Inc. à la demande de renseignements du GRAME, GI-22 Document 1, page 6

Le GRAME constate une réduction significative des volumes de gaz naturel perdu résultant de bris par les tiers entre les années 2009 et 2012. Le GRAME recommande à Gazifère de poursuivre sa documentation de l'évolution des volumes de gaz perdu résultant de bris par les tiers et d'indiquer également le nombre d'événements lors des prochains dossiers de fermeture.

Le GRAME recommande à Gazifère de développer un indice global de performance portant sur l'évolution des pertes de gaz naturel dans l'environnement et d'inclure dans cet indice les volumes provenant de bris par les tiers et les volumes provenant des bris d'équipements dûs à la déficience de ces derniers dans un seul et même indice, mais de documenter en parallèle l'évolution des informations disponibles (nombre de bris et volume) selon les causes de ces bris et ce, séparément afin d'être en mesure de cibler les actions à prendre dans l'avenir pour corriger, le cas échéant, les problématiques observées.

Concernant les actions prises par Gazifère depuis 2012, Gazifère nous indique qu'elle *met davantage l'accent sur l'élaboration et l'implantation de mesures préventives afin de réduire les dommages causés par les tiers*<sup>15</sup>. En réponse à une demande du GRAME, Gazifère nous indique les mesures préventives implantées à ce jour. Parmi ces mesures, le GRAME note que Gazifère s'est fixée des *objectifs de réduction de dommages ambitieux*. Ainsi, l'objectif de réduction de dommages pourrait être associé à l'indice de

<sup>14</sup> R-3840-2013, B-0029, page 5

<sup>15</sup> R-3840-2013, B-0029, page 5

performance et permettre d'évaluer l'impact des mesures décrites ci-dessous par Gazifère :

#### **Réponse 2.4**

*Depuis 2012, Gazifère a mis en place plusieurs initiatives visant la prévention des dommages causés par les tiers sur son réseau gazier. Des mesures concrètes liées aux opérations sur le terrain ont été mises en oeuvre et plusieurs activités d'information et de sensibilisation ont été réalisées auprès d'entreprises spécialisées en excavation et du grand public.*

*Mesures concrètes liées aux opérations sur le terrain :*

- *Fixer des objectifs de réduction de dommages ambitieux;*
- *Affecter un inspecteur de normes de qualité de Gazifère exclusivement à la prévention des dommages;*
- *Affecter un représentant de Promark (entreprise de localisation de réseaux souterrains) à la supervision des travaux d'excavation dans le cadre de projets d'envergure;*
- *Acheminer promptement les demandes de localisation où le potentiel de risque est jugé plus important par Promark à l'inspecteur de normes de qualité de Gazifère pour une analyse plus détaillée de la demande;*
- *Former tous les employés de chantier sur les méthodes d'enquête et de constats de dommages. Les rapports de dommages rédigés par Gazifère sont ainsi mieux documentés et les suivis auprès des contrevenants se font désormais de manière plus constructive;*
- *Améliorer la performance des méthodes de repérage électromagnétique des conduites souterraines en utilisant désormais de nouveaux types de fils traceurs et de connecteurs lors de l'enfouissement de nouvelles conduites; et*
- *Collaborer à la collecte de données nécessaires à la compilation de l'information et aux rapports de la situation produits par l'Alliance pour la protection des infrastructures souterraines du Québec (« APISQ »).*

*Activités d'information et de sensibilisation réalisées auprès des excavateurs et du grand public :*

- *Rencontres avec l'APISQ, la Régie du bâtiment du Québec (« RBQ »), Info-Excavation et la CSST pour coordonner et maximiser les efforts de chaque intervenant dans la prévention des dommages;*
- *Distribution par la poste d'une brochure d'information sur les meilleures pratiques en excavation aux contrevenants de l'année précédente et à plus d'une centaine d'entreprises en excavation et aménagement paysager de la Ville de Gatineau;*
- *Diffusion de la campagne de sécurité d'Info-Excavation, «Creusez intelligemment», dans un encart de sécurité distribué avec la facture de tous les clients de Gazifère et à l'endos de 73 000 enveloppes de facture; et*
- *Intégration d'une section d'information et d'une vidéo sur les meilleures pratiques d'excavation au site web de Gazifère.*

Référence : R-3840-2013, Phase 2 Réponse de Gazifère Inc. à la demande de renseignements du GRAME, GI-22 Document 1, pages 4 et 5



Concernant les autres données fournies par Gazifère, le GRAME a pris note de la réponse<sup>16</sup> faite à la Régie concernant les mois ayant un taux de gaz perdu qui excède 3 % (gaz perdu du mois / volume des achats du mois) à laquelle Gazifère n'est pas en mesure de cibler un facteur ou un événement précis. Pour cette raison, le GRAME en conclut qu'il ne s'agirait pas d'un bris ou d'une fuite plus importante sur le réseau, mais d'une cause liée à l'exactitude des lecteurs de compteurs. Le GRAME assurera cependant un suivi dans un prochain dossier de fermeture de cet enjeu afin de s'assurer qu'il ne s'agit pas de fuite directe dans l'environnement.

---

<sup>16</sup> R-3840-2013, Phase 2 Réponse de Gazifère Inc. à la demande de renseignements no 2 de la Régie, GI-20, Document 1, pages 8 et 9

## CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

### I Évaluation de l'atteinte de la cible en efficacité énergétique – horizon 2015

Par comparaison entre les prévisions de Gazifère et les résultats réels présentés au dossier précédent (R-3793-2012) pour les années 2012 à 2015, Gazifère prévoit maintenant pouvoir réaliser 4,79 Mm<sup>3</sup> d'économies d'énergie, au lieu de 5,53 Mm<sup>3</sup>, ce qui constitue une réduction réelle et significative.

De plus, l'atteinte de la Cible de la Stratégie énergétique est nettement compromise avec des résultats prévisionnels de 4,79 Mm<sup>3</sup> alors que la part d'unités économisées de la cible de la Stratégie énergétique pour Gazifère s'élève à 9,45 Mm<sup>3</sup> sur 10 ans<sup>17</sup>.

Conséquemment, le GRAME recommande à la Régie de sommer Gazifère d'agir pour modifier la tendance observée des résultats de son PGEÉ.

#### 1.2 Les résultats réels de l'exercice pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2012 : étude des écarts avec le prévisionnel.

Seulement 37 % de l'objectif d'économies d'énergie a été atteint en 2012 et ce, malgré un taux de participation de 89 % et l'utilisation de 76 % du budget autorisé.<sup>18</sup> Quoique Gazifère attribue ces résultats aux résultats décevants des programmes *Appui aux initiatives – Optimisation énergétique des bâtiments* et *Étude de faisabilité*, dont l'apport en unités économisées prévue était de 228,216 m<sup>3</sup>,<sup>19</sup> le GRAME note que d'autres programmes sont sujets à des problèmes de mise en marché qui semble être récurrents ou structurels.

#### *Le marché sociocommunautaire et ses programmes*

Le GRAME remarque que dans le marché sociocommunautaire, aucune amélioration n'a été mise en place depuis plusieurs années et que Gazifère rencontre des difficultés à promouvoir les programmes de ce marché. Par ailleurs, ce n'est pas le premier dossier dans lequel le GRAME énonce des actions précises pour faire émerger ce marché et que Gazifère ne semble pas mettre en place les actions nécessaires pour assurer la réussite de ses programmes du marché sociocommunautaire, alors qu'un modèle de livraison de ces programmes existe, qu'il est efficient et qu'il rencontre un succès probant depuis plusieurs années, soit le programme des coopératives efficaces, dont Gaz Métro et Hydro-Québec Distribution participent afin d'en assurer le succès.

<sup>17</sup> Preuve GRAME R-3665-2008 (Phase II), page 29 : Ce qui revenait à dire que Gazifère a distribué au Québec, en 2005, environ 2,7% des volumes de gaz en mc comparativement à 97,29 % pour la SCGM. Donc, en évaluant la part exigible par la Stratégie énergétique du Québec de 350 Mmc sur l'horizon de 2015, Gazifère devrait rencontrer des économies de l'ordre de 9,45 Mmc sur dix ans et de 0,945 Mmc par an.

<sup>18</sup> B-0047, fermeture des livres 2012, rapport annuel, plan global en efficacité énergétique 2012, page 3

<sup>19</sup> B-0047, fermeture des livres 2012, rapport annuel, plan global en efficacité énergétique 2012, page 3

Le GRAME recommande à Gazifère de se pencher sérieusement sur ce modèle d'intervention.

### ***Chauffe-eau à efficacité intermédiaire et Chauffe-eau à condensation***

Le GRAME note avec satisfaction que pour le cas des programmes *Chauffe-eau à efficacité intermédiaire et Chauffe-eau à condensation*, la clientèle de Gazifère choisit des équipements plus performants, ce qui justifie la différence volumétrique entre ces deux programmes et tend à démontrer que Gazifère et ses agents livreurs encouragent des choix plus judicieux entre ces deux programmes.

### ***Chaudière à efficacité intermédiaire et Chaudière à condensation***

Quant aux programmes *Chaudière à efficacité intermédiaire et Chaudière à condensation*, il semble qu'au contraire, la clientèle de Gazifère choisit des équipements moins performants, ce qui justifie la différence volumétrique entre ces deux programmes.

Il serait opportun que Gazifère s'assure avec ses fournisseurs et agents livreurs que les deux programmes soient offerts et bien expliqués aux clients, ou que Gazifère réalise ce travail d'information lors de l'adhésion d'un client à ces programmes.

### ***Unité de chauffage infrarouge***

Pour terminer sur les écarts volumétriques des programmes, le GRAME note avec satisfaction les efforts réalisés par Gazifère et ceux prévus dans l'avenir pour la mise en place du programme de chauffage infrarouge, de même que l'atteinte de 700% des objectifs initiaux qui en découlent.<sup>20</sup>

## **2. Analyse des causes de gaz naturel perdu**

Le GRAME est d'avis que les détails fournis par Gazifère dans son dossier de fermeture concernant *l'analyse des causes de gaz naturel perdu* doivent être suffisamment précis afin que l'information puisse permettre l'identification des volumes de gaz perdu en fonction des différentes causes, telles que les fuites, les bris d'équipements de même que les bris causés par un tiers.

Une connaissance des causes permettrait d'établir une courbe de croissance ou de décroissance de la quantité de gaz naturel perdu notamment dans l'environnement et résultant d'enjeux différenciés, tels que la pérennité du réseau, des équipements et des conduites ou le nombre de bris par un tiers.

---

<sup>20</sup> B-0047, fermeture des livres 2012, rapport annuel, plan global en efficacité énergétique 2012, page 8

Le GRAME constate une réduction significative des volumes de gaz naturel perdu résultant de bris par les tiers entre les années 2009 et 2012 et recommande à Gazifère de poursuivre sa documentation de l'évolution des volumes de gaz perdu résultant de bris par les tiers et d'indiquer également le nombre d'évènements lors des prochains dossiers de fermeture.

Le GRAME recommande à Gazifère de développer un indice global de performance portant sur l'évolution des pertes de gaz naturel dans l'environnement et d'inclure dans cet indice les volumes provenant de bris par les tiers et les volumes provenant des bris d'équipements dûs à la déficience de ces derniers dans un seul et même indice, mais de documenter en parallèle l'évolution des informations disponibles (nombre de bris et volume) selon les causes de ces bris et ce, séparément afin d'être en mesure de cibler les actions à prendre dans l'avenir pour corriger, le cas échéant, les problématiques observées.